

(B)

L.98 C - FLENU - FRAMERIES

DIRECTION M.
BUREAU 22-31

P.S.S. 98

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à son rapport. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ : SAINT-CHISLAIN

Date : 03-85



